

Compte rendu du Conseil d'établissement 2020-2021

Date : Lundi 8 février 2021
Heure : 16 h 20
Lieu : Conférence téléphonique Teams

1. Ouverture de la séance. Présences, vérification du quorum.

Présences :

Membres	Présent	Absent
Josée Leclair, membre entreprise	X	
Steeve Breton, membre entreprise		X
Mylène Rioux, membre socio-économique et communautaire.		X
Anny Bélanger, professionnelle	X	
Nicolas Benvenuto, professionnel, substitut 1		
Cathy Noël, enseignante	X	
Christine Dupuis, enseignante	X	
Isabelle Thériault, enseignante, substitut 1		
Valérie Delisle, enseignante, substitut 2		
Annie Lapointe, soutien administratif	X	
Brigitte Narcisse, soutien administratif, substitut 1		
Mélanie Gagnon, membre du Comité consultatif des adultes		X
Carl Pothier, membre du Comité consultatif des adultes		X
Brice Obianga, membre du Comité consultatif des adultes, substitut 1	X	
Patrick Guillemette directeur	X	

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution CE-2021-02-08.01

Il est proposé par Anny Bélanger et appuyé par Brice Obianga d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 16 novembre 2020

Résolution CE-2021-02-08.02

Il est proposé par Anny Bélanger et appuyé par Christine Dupuis d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
Adopté à l'unanimité.

a) Affaires découlant des procès-verbaux

- Retour sur le point 6, prévision budgétaire. Lors de la dernière réunion du CÉ, le montant des revenus n'était pas totalement connu car le montant officiel d'une certification tardait à arriver. L'estimation s'est avérée exacte à une différence de 1000 \$. Cela est très peu en comparaison avec un budget total d'environ 10 000 000 \$.
- Retour sur le point 8, état des groupes. Depuis le début de la pandémie (il y a 1 an), il y a une nette diminution de 143 ETP. Cela a un impact sur le nombre de groupes et le nombre d'enseignants qui sont engagés. Étant donné que les dépenses sont moins grandes que les revenus, il y aura un surplus budgétaire à la fin de l'année. Dans le contexte actuel, les groupes sont maintenus même s'il y a une baisse de la clientèle. C'est sécurisant de ne pas faire de fusion pour le moment. Dans 2 ans, le portrait sera très différent car le budget sera moindre.
- Retour sur le point 7, établissement de détention. Le service d'enseignement à l'établissement de détention est toujours arrêté depuis le passage en zone rouge. La situation sera rétablie en partie quand la zone orange sera de retour. En attendant le personnel a été réaffecté pour le programme EVR ou en mesure de soutien.

4. Période de questions du public

Aucun public.

5. Représentation – membre socio-économique et communautaire- résolution

Le 16 novembre 2020, Madame Karole Forand, une membre socio-économique et communautaire du CÉ a annoncé qu'elle quittait son poste au CÉ étant donné qu'elle ne travaillera plus à la Corporation de développement, de l'entrepreneuriat collectif de Sherbrooke (CDEC) à cause d'une réorganisation de ses services et la fusion de deux organismes : Pro-gestion Estrie et Commerce Sherbrooke. L'exécutif de ce nouvel organisme a délégué une personne pour être membre sur le CÉ du Centre Saint-Michel. Il s'agit de Monsieur Francis Perron qui occupe le poste de direction au Centre Jeunesse-Emploi (CJE).

Résolution CE-2021-02-08.03

Il est proposé par Cathy Noël et appuyé par Christine Dupuis d'élire Monsieur Francis Perron comme un membre socio-économique et communautaire du CÉ.

Adopté à l'unanimité.

Le lundi 8 février, Madame Mylène Rioux a annoncé également qu'elle quittera ses fonctions en tant que un membre socio-économique et communautaire du CÉ, car elle changera d'emploi.

6. État de la situation - COVID

- Depuis le retour en classe après l'arrêt de quelques semaines en mars 2020, il y a eu près de 35 cas d'élèves atteints de covid-19 au Centre Saint-Michel. Dans plus de 98 % des cas, il s'agissait de cas isolés qui venaient de l'extérieur.
- La direction a rappelé aux membres du CÉ quels sont les principaux changements depuis le retour en classe depuis le 18 janvier 2021 : port obligatoire du masque de procédure pour tous et la possibilité de le retirer en classe à une distance de 2 m. Les masques sont fournis par le Centre et il y a eu des ajustements en lien avec leur distribution. Cela représente une quantité de 5000 masques par semaine. Il y a également eu des ajustements à faire pour la gestion du couvre-feu : remise de lettre aux élèves et personnel de soir pour prouver la fréquentation en soirée. Au niveau de la santé publique, le port du masque de procédure, amène le risque faible. Cela fait en sorte que les élèves peuvent continuer de poursuivre leur formation en présentiel même s'ils ont été en contact avec un élève atteint. Tout cela est sujet à changement.

7. Loi 40 - Cahier

Le lien vers des capsules qui donnent une vue d'ensemble du rôle et du fonctionnement d'un conseil d'établissement ainsi que de ses fonctions et pouvoirs a été envoyé aux membres du CÉ et il est suggéré de les visionner.

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/#c69005>

Lors de cet envoi, un cahier s'adressant aux membres et à la direction d'établissement (volet 2 de la formation obligatoire des membres des conseils d'établissement) a également été envoyé et est une formation obligatoire. Ces documents ont été conçus par le Ministère de l'Éducation et présentent les principaux changements apportés à la gouvernance scolaire depuis l'entrée en vigueur de la loi 40. Par exemple, le CÉ devra se nommer un vice-président.

8. Informations de la direction

a) État des groupes

En date du 31 janvier 2021, il y a 453 ETP. À pareille date en 2020, il y en avait 595. C'est une diminution de 142 ETP correspond à 600 étudiants en moins. Les principaux programmes où se retrouvent ces diminutions sont en : ISP, Francisation et IS. À l'opposé, il y a eu une légère augmentation des ETP au présecondaire et à la formation à distance.

b) Plomb dans l'eau

À la fin du mois de novembre 2020, des tests ont révélés que 2 points d'eau ne respectaient pas la norme et ils ont été remplacés. Le 6 janvier, de nouveaux tests ont révélé que la quantité de plomb dans l'eau est maintenant conforme.

c) Mesure du dioxyde de carbone (CO²)

La Direction explique que les locaux sont soit ventilés mécaniquement ou non-ventilés mécaniquement. La mesure de la qualité de l'air se fait par la prise de mesure du taux de dioxyde de carbone dans l'air.

Le taux normal est de 1000 à 1100 parties par million. Selon la Santé publique, le taux qui représente un danger pour la santé est de 7000 parties par million. Les mesures maximales qui ont été observées lors des analyses étaient de l'ordre de 1830 ppm pour un local non-ventilé. Avec le nouveau protocole d'ouverture des fenêtres, les tests préliminaires ont démontré que le taux est maintenant en dessous de 1000 ppm. Ce protocole sera également ajusté selon la température extérieure. D'autres analyses seront faites d'ici les prochaines semaines.

d) Demandeur d'asile

Depuis le début de l'année, il était impossible d'accueillir des demandeurs d'asile. Il est maintenant possible d'accueillir, ceux qui sont déjà aux Québec. Une rencontre aura lieu le 12 février pour faire le suivi en ce qui concerne les prochaines cuvées qui arrivent hors Québec.

e) Mesure 30392

La mesure 30392 a été mise en place pour pallier aux dépenses encourues en lien avec la Covid-19. Le montant de cette mesure s'élève à 100 000 \$.

9. Informations du Comité consultatif des adultes

- Le Comité consultatif des adultes se donne trois semaines pour faire des rencontres avec Claudia et mettre plus d'animation dans la vie étudiante tout en respectant la distanciation.
- Présentation du projet de « Vélo-pupitre » : Ce projet a pour but de permettre de favoriser une sorte de motivation car certains élèves décrochent facilement. Les élèves présentant un TDAH par exemple. Ce projet permettra de garder les gens en bonne forme et d'être un peu actifs.
- Il y a un projet d'embellissement du Centre qui pourrait voir le jour. Il s'agit plus particulièrement de rendre les murs plus esthétiques et dynamiques en peignant les murs de façon artistique. Pour les corridors, il pourrait être envisagé de mettre des cartes du monde afin de montrer la diversité.
- Projet de dépôt de livres à la cafétéria, genre « croque-livres », pour que les élèves puissent lire lors de leurs temps libres.
- Plusieurs activités sont prévues pour souligner les journées de la persévérance scolaire :
 - Tournée des classes
 - Babillard pour les journées de la persévérance du 16 au 19 février.
 - Donner un prix,
 - Consultation design ton école
 - Performance artistique de l'école.
- Tous ont hâte de retrouver le climat d'avant la pandémie. La Direction confirme que le Comité consultatif des adultes sera avisé lorsque les mesures seront levées.
- Les membres du CÉ soulignent le dynamisme des projets présentés. La Direction précise que le fait d'avoir une animatrice à la vie étudiante a apporté plusieurs points positifs dans la vie du Centre.

10. Informations de la présidente

- a) Cela a été fait lors des points précédents.

11. Informations de la Fondation du Centre Saint-Michel

Rien de particulier.

12. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle.

13. Levée de l'assemblée

Résolution CE-2021-02-08.04

Il est proposé par Annie Lapointe et appuyé par Anny Bélanger de lever l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 8 février à 17 h 40 heures.